

Médecin Généraliste • Champagné les Marais (Vendée – 85)



Localisation :

A 25 minutes du centre-ville de La Rochelle et 20 minutes des plages, Champagné les marais est une commune de près de 2000 habitants, avec tous les services de proximité (supérette, boulangerie, coiffeur, centre de secours, école publique et école privée, un accueil périscolaire, un pôle jeunesse et de nombreuses associations sportives et culturelles). A 10 minutes : Luçon (ville de près de 10 000 habitants), avec collèges, lycées, théâtre, cinéma,...

En savoir plus sur la commune : <https://champagne-les-marais.com/>

Locaux :

2 bureaux de 23m² à 1 bureau 32m² au sein d'un pôle santé accueillant :

- Un cabinet de trois infirmières
- Une pédicure-podologue
- A venir : un psychologue
- A proximité : un cabinet dentaire, une pharmacie (<https://www.pharmacie-champagne-les-marais.com/>), un masseur-kinésithérapeute
- Urgences et Centre Hospitalier à 10 minutes
- Exercice coordonné avec les autres professionnels de santé dans le cadre de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé dynamique : <https://cptsplaineetmarais.fr/>

Loyer modéré (273 à 384€)

Aides à l'installation :

- Zonage médical : Zone d'action complémentaire – ZAC : 5000 euros pour une primo-installation <https://www.paysdelaloire.paps.sante.fr/les-aides-linstallation-44?rubrique=11290&parent=11292>
- Zonage fiscal : Zone France Ruralités Revitalisation - ZFRR) : exonération d'impôts à 100% pendant 5 ans puis dégressif les 3 années suivantes (75%, 50% puis 25%) <https://entreprendre.service-public.gouv.fr/vosdroits/F31139>
- Aide de la communauté de communes : 6000 euros à l'installation
- Aide du Conseil Départemental : jusqu'à 6000 euros pour dermatoscope, ECG et spiromètre.

Contact :

- jusqu'au 31/12/26 : quoix.axel@orange.fr / 06 27 86 53 36
- à partir du 01/01/2027 : coordination@cptsplaineetmarais.fr / 07 88 59 26 28